

Vieux-Fumé : élus et parents d'élèves demandent l'ouverture d'une troisième classe

Une manifestation a été organisée à l'école de Vieux-Fumé (Calvados) pour demander l'ouverture d'une 3e classe. Les parents sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants.



De gauche à droite, François Aubey, Jérémie Patrier-Leitus, Hubert Mastrototaro, et les parents d'élèves.

Le Député du Calvados, Jérémie Patrier-Leitus, le maire de Mézidon Vallée d'Auge, François Aubey, le maire-délégué de Vieux-Fumé et adjoint en charge des affaires scolaires, Hubert Mastrototaro, et plusieurs élus de Mézidon Vallée d'Auge étaient réunis lundi 19 septembre 2022 devant l'école de Vieux-Fumé (Calvados) afin de démontrer leur solidarité avec les parents d'élèves, inquiet pour l'avenir de leurs enfants. Anne-Laure Marie, Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN), était attendue, dans le but de décider ou non l'ouverture d'une troisième classe.

L'évolution depuis 2019

Ces dernières années, les effectifs de l'école de Vieux-Fumé ont fluctué, ce qui a provoqué des ouvertures et fermetures de classes successives.

Au regard des effectifs de la rentrée scolaire 2022, qui dénombre quatre élèves de plus qu'à la rentrée précédente, la municipalité soutient l'ouverture d'une troisième classe, afin d'assurer aux élèves une qualité d'écoute et la prise en charge de leurs besoins spécifiques.

Hausse des effectifs

Le 5 janvier 2022, François Aubey et Hubert Mastrototaro se sont rendus à la Direction de l'Éducation nationale, dans le but d'évoquer la hausse des effectifs prévue pour la rentrée 2022.

Au mois de juillet, la directrice de l'école de Vieux-Fumé a déclaré un effectif de quarante-sept élèves inscrits pour la rentrée 2022, auprès de l'Inspection académique. Le jour de la rentrée, jeudi 1er septembre, cinquante-quatre enfants étaient accueillis au sein de l'école de Vieux-Fumé, répartis dans deux classes à niveaux multiples : trente-et-un élèves dans une classe qui regroupe quatre niveaux, et vingt-trois élèves dans une classe qui regroupe 4 niveaux. Jérémie Patrier-Leitus, Député du Calvados, a sollicité la coopération d'Armelle Fellahi, Inspectrice d'Académie, Directrice académique des Services départementaux du Calvados, pour reconsidérer l'ouverture d'une troisième classe. Demande qui n'a pas encore obtenu de réponse, car l'Académie tient compte de l'effectif déclaré en juillet 2022. Or, la situation a évolué, cinq enfants sont inscrits dans d'autres établissements, ce qui ramène l'effectif à quarante-neuf enfants.

Le député avec les parents

Jérémie Patrier-Leitus se place aux côtés des parents d'élèves : " S'il le faut, j'interviendrai auprès du ministre afin d'obtenir l'ouverture de cette troisième classe. Nous souhaitons, dans la mesure du possible, aller vers le dédoublement des classes, ce qui permet des effectifs de dix ou douze enfants, qui apprennent mieux, auprès de professeurs plus disponibles, plus à l'écoute. D'autre part, les collectivités locales dépensent beaucoup d'argent pour améliorer la sécurité des communes (voirie), la présence de commerces, ce n'est pas pour que les familles partent s'installer ailleurs, à cause d'une fermeture de classe à l'école du village".

Un parent d'élèves s'exprime : " Il n'y a jamais rien de fait. Classes surchargées, apprentissage compliqué, je comprends les parents qui retirent leurs enfants de cette école". François Aubey rebondit : " Grégory a bien résumé la situation. On nous avait promis l'ouverture d'une classe quand il y aurait cinquante enfants inscrits, c'est une promesse non tenue".

Déception

Six représentants des parents d'élèves ainsi que les élus présents ont été reçus par Anne-Laure Marie, Inspectrice de l'Éducation nationale. A l'issue de cette entrevue, les parents ont appris le refus de l'Académie d'ouvrir cette troisième classe. François Aubey résume la situation : "Nous sommes très déçus, mais nous avons affaire à des calculatrices. Je remercie notre député de s'être déplacé, et nous allons demander une intervention au plus haut de l'État".